

Bulletin-Info

Septembre-Octobre 2020



Association des entrepreneurs
en drainage agricole du Québec



Association des propriétaires
de grues du Québec



Association des
Propriétaires de
Pompes à
Béton du
Québec



Cher Membre,

Nous voilà déjà rendu à plus de six mois du début de la pandémie qui nous a obligé, comme association, à modifier complètement nos façons de faire et l'ensemble de nos activités. L'annulation du congrès en a déçu plus d'un. Comme vous le savez, la situation étant très précaire pour la tenue les événements comportant de grands rassemblements, nous tenterons de faire du congrès 2021, un événement des plus intéressant, sécuritaire et répondant à vos besoins, c'est pourquoi le comité congrès a décidé de vous transmettre un sondage afin de connaître vos besoins et intentions. Veuillez SVP prendre quelques minutes pour y répondre afin de faire de votre congrès, un événement des plus agréable et enrichissant pour vous et vos entreprises respectives.

Depuis le printemps, la permanence a dû redoubler d'effort afin de vous offrir des services différents et adaptés à la situation. Plusieurs d'entre vous ont bénéficié au printemps de nos différentes capsules COVID. Nous avons également mis en place le programme de gestion des RH (ressources humaines) qui vous permet d'avoir accès à différents services professionnels pour la gestion de vos employés et de vos ressources humaines actuelles et futures.

Nous avons obtenu du ministère du travail de l'emploi et des services sociaux (MTESS) un montant de subvention permettant l'implantation de notre toute première plate-forme de formation en ligne intégrée. Ce media offrira dès l'automne les toutes premières formations en ligne en déneigement routier, résidentiel et commercial en plus de l'important contenu en Santé et Sécurité du Travail déjà présent.

En juillet dernier, le conseil d'administration a également voté, une nouvelle formule de recrutement dynamique qui s'intitule «**FAITES PROGRESSER VOTRE ASSOCIATION**». Cette campagne encourage les employés qui participent fièrement au recrutement de nouveau membre pour l'APMLQ en offrant un montant de **100\$** à tous individu qui nous réfère un nouveau membre.

Je vous invite donc à profiter de tous ces nouveaux avantages et, il va sans dire, que les services existants auxquels vous étiez habitués sont bien évidemment tous maintenus. Il nous fait toujours plaisir de vous supporter dans vos enjeux et nous ne sommes jamais plus loin qu'un coup de téléphone.

Merci de votre participation!

NOUVEAUX MEMBRES

Membres réguliers:
C.A.F. inc.
Québec (Québec)
418 661-0043

J.P. Doyon inc.
Trois-Rivières (Québec)
819 293-4471

Membre associé AEFQ
Duco Équipements en forage inc.
St-Sylvestre (Québec)
450 692-7737

Membre TSTQ:
Formadrain inc.

Dispositif de sécurité de bennes basculantes : C'est en vigueur!



Depuis le 1^{er} septembre 2020, tous les véhicules lourds et les ensembles de véhicules dont le poids nominal brut combiné totalise 4 500 kg ou plus (par exemple, une camionnette tirant une remorque à benne basculante) et dont la benne basculante excède 4,15 m en position relevée, doivent être munis d'un avertisseur sonore et d'un témoin lumineux qui s'activent automatiquement lorsque la benne n'est pas complètement abaissée.

À partir du 1^{er} septembre 2020, si les véhicules visés ne sont pas munis du dispositif, ou que celui-ci est défectueux, le propriétaire ou l'exploitant s'expose à une amende de 350 \$ à 1 050 \$, plus les frais.

Toutefois, la situation entraînée par la COVID-19 peut causer des difficultés pour l'approvisionnement ou l'installation de ces systèmes. Si un véhicule visé est en circulation sans être muni du dispositif, le propriétaire ou l'exploitant devra être en mesure de faire la démonstration, à la satisfaction de l'agent de la paix, qu'il est en attente de la réception de son dispositif ou d'un rendez-vous pour son installation. Il pourra fournir des preuves telles qu'une facture, un bon de commande, une confirmation de rendez-vous, etc.

Vous pouvez vous référer au site web de la SAAQ pour plus de renseignements.

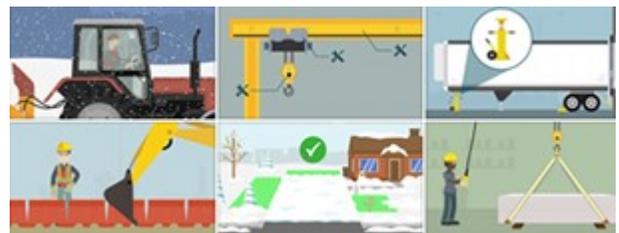
Source : Le Relayeur –SAAQ

Plateforme de formation de l'APMLQ : Vous l'avez essayée?

Depuis le mois de juillet, les membres de l'APMLQ ont accès à une foule de formations gratuites en ligne sur la santé et la sécurité en milieu de travail. En tant qu'employeur, vous pouvez donner accès à vos employés à cette plateforme en plus de suivre leur progression. D'ici la fin de l'année, plusieurs formations développées par l'APMLQ apparaîtront sur la plateforme. Restez à l'affût!

À suivre :

- Méthode de déneigement résidentiel
- Méthode de déneigement commercial
- Méthode de déneigement routier
- Gestion de la fatigue au volant
- Conduite sécuritaire de véhicule lourd
- Principaux enjeux sur les puits artésiens



BENOIT ST-GERMAIN C.d'A.Ass PAA CRM
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
t. 514 374-9944 x238 s.f. 877 860-1412 x238 f. 514 374-2923
bst-germain@gaudreauassurances.com

THIERRY ST-CYR
COURTIER EN ASSURANCES DE DOMMAGES
t. 514 374-9944 x250 s.f. 877 860-1412 x250 f. 514 374-2923
tst-cyr@gaudreauassurances.com

3737, boulevard Crémazie Est, bureau 1001
Montréal (Québec) H1Z 2K4
gaudreauassurances.com

Gaudreau
Assurances 
CABINET
EN ASSURANCE
DE DOMMAGES



pmt roy
l'assurance
du courtier

Confiez à nos experts
le soin de bien protéger
votre entreprise,
aux meilleures conditions.

pmtroy.com 1 866 780-0808

Formation sur les exigences contractuelles en entretien hivernal

Cette formation sur l'interprétation des exigences contractuelle a été développée par le ministère des Transports afin que tous aient une compréhension commune des exigences contractuelles.

Deux séances de formation de 2h30, en webinaire, sont prévues aux dates suivantes :

- 30 septembre à 13 h 30
- 7 octobre à 13 h 30

Description du cours

La formation couvre les exigences contractuelles du devis type en entretien hivernal du ministère de Transports selon les différentes périodes du contrat :

- Avant la saison
- Durant la présaison
- Durant la saison d'hiver
- Durant la postsaison
- Après la saison



Pour assister à la formation, le participant doit avoir accès à un ordinateur connecté à Internet. Quelques jours avant la formation, un courriel sera transmis aux participants afin de fournir le lien Internet et les consignes à suivre. Nous recommandons aux participants de tester le lien quelques jours avant la formation. Le nombre de connexions à chaque séance est limité à 100 (limite technologique).

Pour l'inscription, vous devez écrire à l'adresse suivante : formationvh@transports.gouv.qc.ca. Pour chaque participant, le courriel doit contenir :

- Prénom et nom;
- Entreprise ou municipalité;
- Séance désirée;
- Adresse courriel (pour l'envoi du courriel de confirmation);
- Pour le webinaire : nombre de personnes qui assistera à la séance avec la même connexion.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à communiquer avec monsieur Sylvain Noël, ingénieur à la Direction de l'encadrement et de l'expertise en exploitation, à l'adresse courriel suivante :

Sylvain.Noel@transports.gouv.qc.ca.

FAITES PROGRESSER VOTRE ASSOCIATION

L'APMLQ remettra à chaque individu membre, associé ou affilié, un montant de 100\$ pour l'adhésion par référence d'un nouveau membre

La SST, c'est l'affaire de tous!



Trousse COVID-19

Afin de garantir que les activités puissent continuer dans les conditions les plus sûres et les plus saines possible dans le contexte de la COVID-19, la CNESST propose une trousse d'outils. Elle s'adresse aux employeurs et aux travailleurs de tous les secteurs d'activité pour les appuyer dans leur prise en charge de la santé et de la sécurité.

Un guide générique de prévention ainsi que des aide-mémoires interactifs et imprimables sont offerts pour tous les milieux de travail. Une affiche qui rappelle les mesures de prévention pour la santé des travailleurs et des travailleuses dans le contexte de la COVID-19 est également disponible.

Les mesures proposées doivent être adaptées à leurs spécificités par les différents secteurs pour garantir que les activités puissent reprendre ou continuer dans les conditions les plus sûres et les plus saines possible. Des outils particuliers pour certains secteurs d'activité sont également disponibles. L'APMLQ est en train de développer un guide spécifique pour le déneigement. Ce guide vous permettra de suivre les recommandations de la santé publique et vous donnera des pistes de solutions en cas d'impossibilité à offrir votre niveau de service requis en entretien hivernal. Il vous sera transmis dans les prochaines semaines afin que vous puissiez avoir le temps de vous préparer à la saison qui arrive à grands pas.

La CNESST s'apprête également à reprendre ses contrôles et visites de chantier suite au début de la deuxième vague du coronavirus. Assurez-vous donc que vos mesures de prévention sont à jour et respectées par vos employés.

ONCALL

BESOIN D'ASSISTANCE?
UN APPEL SUFFIT:

MÉCANIQUE SERVICE DU PNEU REMORQUAGE
LIVETRACK FIXEX RAPPORTS

APPELEZ 1-800-TIRE-911™
(1-800-847-3911)

Option 1: Pneus
Option 2: Mécanique / Remorquage

Membres APMLQ

Des autocollants Michelin On Call vous ont été envoyés par l'APMLQ. Nous vous invitons à les apposer sur vos véhicules afin de permettre à vos employés de communiquer facilement, en tout temps, avec Michelin On call. Ils seront ainsi pris en charge que ce soit pour un service d'assistance pour urgence routière concernant le pneu, la mécanique ou le remorquage.

Ce service est réservé aux membres ayant un compte national Michelin actif.

Service Pneu
Réparation de pneus
Pneus neufs
Pneus rechapés

Service Mécanique
Réparation sur la route
Lockouts
Livraison de carburant
Lumières
Freins

Remorquage
Remorquage léger, moyen et lourd
Rotateurs
Lowboys
Camion abandonné sécurisé, gardé et nettoyé
Stockage sécurisé
Treuilage <10' (winching) ou Remorquage >10' ... et plus

- Service fiable et de confiance
• Couverture nord-américaine 24/7/365
• Suivi en direct et en « temps réel »
• Accès facile en ligne à un rapport détaillé
• Temps visé de remise en route de moins de 2 heures

Frais de répartition :

- Service de pneu : Aucun
- Service mécanique ou de remorquage : charge unique de 75\$
- Les services et les pneus seront facturés sur votre compte national aux escomptes de l'entente.

SERVICE ROUTIER D'URGENCE ONCALL. UN APPEL SUFFIT.